



Juillet 2024

WOLFEGGEN



Bulletin communal

Sommaire



Edito	3
Conseils municipaux	4 - 5
Vie municipale	6 - 8
Associations	9 - 10
Ecole	11 - 13 et 16-17
Plan de la commune	14 - 15
Lumière sur nos sportifs	17 - 19
Les pompiers	19 - 20
Infos diverses	21 - 23
Liste des entreprises	24 - 25
Etat civil 2024	26
Numéros utiles	27

Directrice de la Communication :

Yvette CORNIAUX et la Commission Communication

Conception : MOSER+ - Juillet 2024 - PCH Imprimerie



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Oui, la période estivale est arrivée ! Il est vrai que la météo de ces dernières semaines ne nous en donne pas l'impression mais espérons que le beau temps va enfin s'installer pour que nous puissions profiter de ces mois d'été.

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre sens civique : dimanche 9 juin, vous avez été 557 électeurs à vous présenter au bureau de vote, soit un taux de participation de 62,30 %. La moyenne départementale est de 51,64 % et la meilleure sur notre secteur ! Et cela aurait pu être mieux encore si les 13 personnes qui se sont présentées et qui n'étaient pas inscrites sur la liste électorale avaient pu voter. Bravo à toutes et à tous.

Comme vous avez pu le constater, les équipes de Vialis ont sillonné la commune pour remplacer nos bonnes vieilles ampoules par des têtes LED. Le chantier avance bien et devrait être terminé mi-juillet. Nous aurons alors une luminosité fixée à 80 % du crépuscule jusqu'à 23 h puis à 20 % de 23 h à 5 h. Cela devrait nous permettre une économie de 70 % de notre facture d'électricité pour l'éclairage du domaine public.

Le point de valorisation des déchets verts de la commune a été ouvert le 15 mai. Réservé exclusivement aux habitants de Wolfgantzen, il est ouvert tous les mercredi après-midi. Nous sommes encore à la recherche de bénévoles pour assurer une permanence pour une ouverture de ce site le samedi et permettre ainsi d'augmenter les heures d'ouverture. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous en mairie.

Les premières constructions apparaissent dans le lotissement Katzenroth 4 qui vont amener de nouvelles familles dans notre petit village et augmenter le nombre d'habitant qui devrait dépasser la barre des 1 200.

Les pré-inscriptions dans notre école pour la rentrée scolaire de septembre prochain laissent entrevoir également une augmentation des effectifs qui pourrait laisser penser à une ouverture de classe. Ce serait une excellente nouvelle pour notre commune.

Notre village a été fleuri comme à chaque printemps par Yves et Michel après de nombreux travaux de réaménagement paysager. Merci à eux pour leur travail qui a déjà fait l'objet de nombreux messages de félicitations adressés à notre équipe technique.

Avec l'été, devraient arriver les premiers pics de chaleur. Soyez comme toujours prudents et attentifs aux personnes près de chez vous et n'hésitez surtout pas à informer la Mairie si vous décelez quelque chose d'anormal.

Je terminerai en vous souhaitant, au nom du Conseil municipal, un bel été et qui, j'espère, vous permettra de profiter de quelques jours de repos.

A très bientôt.

Votre Maire,
Jean-Louis HERBAUT



Conseils municipaux

1^{er} semestre 2024



CM DU 27-02-2024

- Après avoir publié un avis de concertation dans la presse locale, le site internet et la page Facebook de la commune, mis à disposition du public le dossier de consultation concernant les propositions de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables du 12 au 23/02/2024 et qu'aucune observation n'a été formulée, le Conseil a décidé le classement des zones concernées.
- Il est décidé de déplacer le point d'apport volontaire installé près du point vert à proximité de l'atelier communal, rue des Forgerons. Il permettra d'installer une caméra pour surveiller les dépôts sauvages et sanctionner les contrevenants.
- Un point de situation de l'urbanisme a été présenté. 21 déclarations préalables de travaux et 6 permis de construire ont été instruits sur la période du 04/10/2023 au 21/02/2024.
- Le Conseil a acté la démission de M. Rodolphe CANDELA pour raisons personnelles. Mme Léane GRZYBOWSKI, conseillère municipale suppléante, a été installée dans ses nouvelles fonctions en remplacement de M. CANDELA. Mme GRZYBOWSKI a également été désignée membre de la Commission Consultative Communale des Sapeurs-Pompiers Volontaires, de la commission Associations-Sports et Culture-Cadre de Vie, de la Commission Communication.
- 3 postes d'emplois saisonniers pour renforcer l'équipe des services techniques sont créés pour les mois de juin, juillet et août.

CM DU 28-03-2024

- Le compte administratif 2023 a été présenté au Conseil. Il affiche un solde de clôture de 470 197,78 € en fonctionnement et de 262 975,28 € en investissement. Après déductions des restes à réaliser, le résultat global cumulé est de 630 353,06 €.

- Il est décidé de prévoir un programme de travaux pour l'entretien des chemins forestiers qui sera confié à l'ONF. L'enveloppe est fixée à 2 460 € pour l'année 2024.
- Les tarifs applicables en 2024 pour les concessions du cimetière restent inchangés.
- Les tarifs de locations de la salle polyvalente sont revus à la hausse en raison de l'explosion des coûts de l'énergie, gaz et électricité.
- La baisse encore constatée cette année de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, passant de 110 703 € en 2012 à 20 851 € en 2023 et une prévision de 18 222 € pour 2024 et le coût de l'énergie, a amené le Conseil à prendre la décision d'augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales. Ces taux n'avaient pas été augmentés depuis 2010 et il a été considéré qu'il était nécessaire de les revoir pour garder une situation financière saine pour les années à venir. Les taux fixés sont les suivants :

Taxes communales	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière bâti	23,81 %	25,00 %
Taxe foncière non bâti	49,49 %	51,96 %
Taxe d'habitation *	9,22 %	9,68 %

** : taxe d'habitation pour résidence secondaire, locaux meublés non affectés à l'habitation principale et locaux vacants depuis plus de 2 ans.*

Cette augmentation permettra une recette supplémentaire de l'ordre de 20 000 € avec un produit fiscal prévisionnel attendu de 428 484 €.

- Les conseillers ont voté les subventions à verser aux différentes associations qu'elles soient communales ou extérieures. Le montant de l'enveloppe allouée est fixé à 5 000 €.
- Il a été décidé de subventionner une sortie classe verte de l'école en septembre 2024. La somme allouée a été fixée à 60 € par enfant participant.

Conseils municipaux

1^{er} semestre 2024



- Le budget primitif 2024 a été adopté. Il s'établit à l'équilibre à 1 364 685,97 € en fonctionnement et à 894 644,98 € en investissement.
- Le Conseil approuve le périmètre révisé de la zone tampon, conformément à la cartographie transmise à la suite des différents comités techniques, au regard des justifications relatives à la préservation de la VUE des « Fortifications de Vauban ».
- Il a été décidé de signer une convention avec la Société CITEO, chargée de la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes Alsace-Rhin-Brisach pour lutter contre les déchets abandonnés. Elle permettra de bénéficier de subvention chaque année.

CM DU 04-06-2024

- Le Conseil décide de créer un point de revalorisation des petits déchets verts. Il doit permettre aux habitants de la commune de déposer leurs déchets verts issus de l'entretien des jardins et des espaces verts : tonte de pelouse, taille d'arbuste et de haie dont les branches ont un diamètre inférieur à 20 mm, feuilles et fleurs mortes. Les gros déchets verts tels branches et troncs, terre et tous autres matériaux ne seront pas acceptés. L'accès au point de valorisation des déchets sera uniquement réservé aux habitants de la commune et accessible
- le mercredi de 13h30 à 18h00 du 1^{er} mars au 30 novembre. Un numéro a été attribué à chaque habitation. Une carte numérotée est à retirer à la Mairie par celles et ceux souhaitant utiliser ce service. Il suffira de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture gaz, électricité). Cette carte devra être présentée à chaque passage. 3 entrées sont autorisées par jour d'ouverture et le volume maximal à ne pas dépasser a été fixé à 3 m³. Une partie de ces déchets reviendra ensuite sur le site sous forme de paillage, compost, à la disposition de nos concitoyens.
- Les tarifs de location de la salle polyvalente ont été votés lors du dernier Conseil municipal (28/03/2024). Il y a lieu de préciser les 2 périodes concernées pour l'application des tarifs de location, à savoir la période « été » qui est fixée du 1^{er} mai au 30 septembre et la période « autres » qui est fixée du 1^{er} octobre au 30 avril.
- Un point de situation de l'urbanisme a été présenté. 19 déclarations préalables de travaux et 2 permis de construire ont été instruits sur la période du 22/02/2024 au 04/06/2024.
- En raison de l'absence prolongée d'une employée des Services Techniques, il a été décidé de créer un poste temporaire d'agent d'entretien à mi-temps pour une durée de 12 mois.





DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE DU VILLAGE !

Notre bibliothèque municipale a déménagé dans ses nouveaux locaux. Elle se situe désormais au 8 rue des écoles.

Nous remercions l'équipe des bénévoles ainsi que nos agents communaux qui ont œuvré pour que tout se passe bien !

Ce fut un projet important mais elle est aujourd'hui prête à vous accueillir dans de très bonnes conditions !

Venez découvrir le grand choix d'ouvrages de tous genres et pour tout âge : romans, albums, BD, documentaires, magazines, ... ainsi qu'un bel espace de lecture dédié à la jeunesse.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte au public les mercredis après-midi de 14h à 16h. Les habitants du village ont été récemment consultés sur d'éventuels nouveaux créneaux d'ouverture par le biais d'un sondage en ligne.

Même si rien n'est encore décidé, d'après les résultats, pourquoi pas le samedi en fin de matinée et peut-être un soir de semaine ?

Suivez la bibliothèque du village en ligne via la page Facebook @Bibliothèque municipale de Wolgast.



La bibliothèque recrute !

Vous aimez lire (ou pas), vous souhaitez vous investir ? N'hésitez pas à aller à la rencontre des bénévoles pour vous faire connaître, c'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront dans leur équipe !





CEREMONIE 8 MAI

La cérémonie s'est tenue devant le Monument aux morts, en présence de Monsieur le Maire Jean-Louis HERBAUT, entouré de ses adjoints et délégués municipaux.

La cérémonie du 8 mai 2024 commémore le 79^{ème} anniversaire de la victoire de 1945.



Ily a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe. La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage.

Le Maire a procédé à la lecture du message national de M. Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, et de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Puis, il a déposé une gerbe au pied du Monument.

La sonnerie aux morts et une minute de silence ont permis un moment de recueillement solennel en souvenir de nos morts qui ont combattu et abattu le fléau nazi. L'hymne national a ensuite retenti pour clore cette cérémonie.





CIMETIÈRES

ENTRETIEN DES SEPULTURES



Au niveau des cimetières, la municipalité est chargée de veiller à la décence des lieux. Si les allées sont nettoyées par les ouvriers municipaux, il a été constaté un certain laisser-aller au niveau du nettoyage et de l'entretien des tombes du cimetière catholique. Certaines sépultures sont envahies d'herbes folles.

Exceptionnellement, les ouvriers ont procédé à un nettoyage minutieux des allées et autour des concessions.

Mais, obligation morale et civique, il revient au concessionnaire (ou ses héritiers) de maintenir la sépulture et ses alentours en bon état.

L'entretien d'une tombe est plus efficace s'il est **effectué de manière régulière**. Périodiquement, il faut en effet passer retirer les feuilles mortes et autres débris qui s'y déposent, la dépoussiérer, laver sous les jardinières et les plaques.

Les ouvriers municipaux vous remercient de bien vouloir effectuer un nettoyage régulier de votre concession.



NETTOYAGE ET FLEURISSEMENT

POINT DE VALORISATION DES DÉCHETS



Par courrier du 24 avril 2024, vous avez été informés de l'ouverture du Point de valorisation des déchets verts dans notre Commune à compter du 15 mai 2024, malgré de nombreuses contraintes tant techniques que juridiques.

Un accord a été trouvé avec un prestataire extérieur pour valoriser les petits déchets verts.

Petits rappels concernant le fonctionnement :

- Ouverture le mercredi de **13h30** à 18h , accueil assuré par un ouvrier municipal
- Réservé exclusivement aux habitants de la Commune
- Petits déchets verts uniquement : compost, broyage, petits branchages, tonte fraîche
Diamètre maximum de 20 mm pour les branchages
- Accès avec un badge à récupérer à la Mairie
- Interdit aux camions, camionnettes et grandes remorques
- Volume de 3m³ maximum/passage et 3 passages maximum/jour par habitant

En fonction de la demande, le point de valorisation pourrait être ouvert le samedi avec une permanence assurée par des bénévoles. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous manifester auprès de la Mairie.

Nous avons ainsi pu continuer à vous fournir ce service utile mais cette solution n'est pas pérenne et il vous est rappelé qu'il faut limiter au maximum nos déchets.



Associations



SECTION BADMINTON

Une soirée découverte du badminton a été organisée par M. Gérard KLETTY le 22 mars 2024 à la salle polyvalente avec l'aide du club de SUNDHOFFEN, pour les habitants du village et des alentours. 4 terrains étaient disponibles pour adultes, adolescents et jeunes à partir de 8 ans.

Malgré de nombreux participants, la création d'une association de badminton n'a pas pu se faire.

Cette expérience sera rééditée le 13 septembre 2024 à la salle polyvalente de WOLFGANTZEN à partir de 18h30.

ENEZ NOMBREUX !



TENNIS GROUPE DE WOLFGANTZEN - TGW

L'école primaire de Wolfgantzzen a participé à la première charte de développement du tennis, organisée par le T.G.W.

Grâce à l'accord de l'Académie de Strasbourg et à la participation de M. Félicien ROTH, professeur de tennis du CCA de ROUFFACH Tennis-Padel, les élèves ont pu bénéficier de 24 séances d'une heure pendant le 2^{ème} trimestre.

Les enfants ont participé activement aux différents ateliers proposés.

A la suite de cette première expérience, des médailles et diplômes ont été distribués. Pour les plus intéressés, une séance d'entraînement gratuite leur a été proposée à l'école de tennis du club.

Le TGW vous donne rendez-vous le 6 juillet 2024 à l'occasion d'une journée Portes ouvertes qui démarrera à 10h.

A bientôt sur les courts.





ASSOCIATION DE GYM SPORTEZ-VOUS BIEN !

L'association de gym **Sportez-vous bien !** a pour but de favoriser l'épanouissement de chacune et chacun par la pratique des activités physiques à toutes les périodes de la vie.

L'association propose deux séances de gym par semaine, assurées par des animatrices diplômées :

- un **cours de gym modérée** destiné à celles et ceux qui souhaitent pratiquer un sport d'intensité modérée, **les lundis de 9 h 00 à 10 h 00**. Il comprend du renforcement musculaire, des exercices de la mémoire, du travail d'équilibre et de coordination, des assouplissements, ...



- un **cours de fitness** destiné à un public désirant pratiquer une activité d'intensité plus soutenue **les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30**. Dans le cadre de l'amélioration de la condition physique, il propose du renforcement musculaire, du cardio-training, des assouplissements, de nombreux exercices ciblés (par exemple spécial dos), du stretching, ...

Les cours sont mixtes, variés, adaptés à l'âge (à partir de 16 ans), au niveau et aux particularités des participantes et participants.

Les deux premières séances sont sans engagement, pour celles et ceux qui souhaitent découvrir les activités proposées.

Vous souhaitez pratiquer une activité physique régulière, dans une ambiance décontractée et sans pression, alors rejoignez l'association :

RENDEZ-VOUS

Lundi 9 septembre 2024 à 9 h 00

Mercredi 11 septembre 2024 à 19 h 30

dans la salle polyvalente de Wolfgantzen.

Se munir d'une paire de baskets propres, d'une serviette et d'une bouteille d'eau. Le reste du matériel est mis à disposition par l'association (tapis de sol, poids et haltères, ballons lestés, steps de fitness, ...).

La cotisation annuelle est de 75 € (ou 65 € pour les 16-18 ans) et donne accès aux deux cours (de septembre à fin juin hors vacances scolaires).

Pour tout renseignement : gym.wolfgantzen@gmail.com



DÉCOUVERTE DU TENNIS

Découverte du tennis pour les élèves de l'école allant du CP au CM2, avec le tennis groupe de Wolfgantzen.



CARNAVAL

Carnaval sous le soleil et dans la bonne humeur pour nos écoliers et leurs enseignants.





DANSE

Les GS/CP et CM1/CM2 ont participé à une rencontre de danse organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) à l'Espace Ried Brun de MUNTZENHEIM. Quelle belle expérience de monter sur une scène dans une salle pleine d'autres élèves venus présenter leur travail.



POTAGER SCOLAIRE

L'ensemble des classes de l'école maternelle et élémentaire continue leur travail sur le potager scolaire. Les radis étaient délicieux !



SORTIE À VELO

Déplacement à vélo pour les CM1/CM2 pour visiter la station d'épuration d'URSCHENHEIM.





ÉCO-RESPONSABILITÉ

Travail autour de l'éco-responsabilité pour les CM1/CM2 à la Maison de la Nature d'HIRTZFELDEN.



DÉCOUVERTE DE L'ESCALADE

Les CM1/CM2 à la salle d'escalade des frères Mawen pour découvrir l'escalade avant les Jeux Olympiques.



PREMIERS SECOURS

Intervention de l'infirmière scolaire pour apprendre aux GS et CP à appeler les secours en cas d'urgence.





WOLFGAST



1 LE CASIER
MARAÎCHER
rue de la Forêt

4 AUTO JB
PERFORMANCE
5, rue des Forgerons

7 ELSASS CONTRÔLE
TECHNIQUE
9, rue des Forgerons

10 DUFNER COUVERTURE
8, rue de la Prairie

13 ENTREPRISE
HORNISCHER
7, rue des Forgerons

16 KNAUF
RD 29

2 RESTAURANT
KASTENWALD
37, rue Principale

5 AUTO-MOTO ÉCOLE
VAUBAN
2c, rue Principale

8 CABINET DE SOINS
INFIRMIERS
33, rue Principale

11 AGENCEMENT DESIGN
BOIS DSK FERMETURES
11, rue des Forgerons

14 LE CARROUSEL
DES LYES
1, rue du Champs de Tir

17 RECK SÄRL
2, rue des Serruriers

3 KORKMAZ GROUPE
44, rue Principale

6 AS BÂTIMENT
3, rue des Forgerons

9 DOMIFA ALSACE S.A.S
43, rue Principale

12 ÉLECTRICITÉ
SCHERTZINGER
56, rue Principale

15 GREILSAMMER TRS
3, rue Principale

18 REHA-TRANS
4, rue des Forgerons

ANTZEN



- | | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|
| 19 TAXI HEITZLER
2, impasse des Aubépines | 22 STYLE AUTOS
2b, rue Principale | 25 CABINET D'ORTHOPHONIE CHICHE
5, ru du Noyer | 28 BIO CLEAN CONCEPT
25, rue Principale | 31 ABC ATELIER BIRAUD CHRIS
2, rue du Champs de Tir | 34 CREAFORM
2e, rue Principale |
| 20 MOBASOLAR
10, rue des Serruriers | 23 POLY-TOITURE
6, rue des Forgerons | 26 CABINET D'ORTHOPHONISTES PIRKENNE / PERRIN
10, rue des Artisans | 29 ABT PRO
5, rue de la Prairie | 32 SAV DISTRI CHAUFF
2a, rue du Champ de Tir | 35 ALLO BATI VERT PRESTATIONS 10
rue du Noyer |
| 21 SAVEUR ET FRAICHEUR BIO
3, rue des Serruriers | 24 CABINET ORTHOPTISTE SCHWANDER / CABINET ORTHOPHONIQUE MURER
21, rue des Artisans | 27 CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE ET OSTHÉOPATHIE
2, rue des Artisans | 30 JS PISCINES
4, rue des Pommiers | 33 E.L.S.E
2d, rue Principale | |



DES ÉLEVAGES À L'ÉCOLE

Des élevages à l'école : des escargots chez les GS/CP et des papillons Bombix à la maternelle.



PROJET ENVIRONNEMENT J'ADHÈRE

Finalisation du Projet environnement J'adhère pour les CE1/CE2, avec la réalisation de la maquette en carton de l'école et le placement des éléments de la biodiversité que nous avons étudiés lors de nos séances avec Gwladys, animatrice de la Maison de la Nature d'HIRTZFELDEN et que l'on veut préserver et développer encore à l'école.



PARENTS D'ÉLÈVES AU MARCHÉ AUX PUCES

Les parents délégués de l'école se sont mobilisés pour tenir un stand au marché aux puces de Wolfgantzen, épaulés de parents d'élèves, afin d'aider au financement de la future classe de découverte pour les élèves des classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 qui aura lieu en septembre 2024. Une belle réussite !



Lumière sur nos sportifs



A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, nous avons choisi de mettre à l'honneur quelques sportifs médaillés de notre village !

Élise FRANTZ – Championne d'Alsace de ski slalom géant à 14 ans.

Elise a débuté ses premières glissades en 1993 à l'âge de 2 ans et demi à l'ESF (École du Ski Français) des Menuires. Piquée par le virus du ski et étoile d'or à seulement 8 ans, elle s'engage dans la compétition et décroche, à 13 ans, une 3ème place au classement général de la Coupe des Vosges. Elle se qualifie pour les championnats de France benjamin et intègre le groupe espoir Alsace Vosges.

En quelques années, elle va enchaîner les titres ! En voici quelques-uns : Championne d'Alsace minime, Championne d'Alsace UNSS Collège, victoire au challenge « Les filles font du ski », victoire au challenge ESF à Courchevel, Championne de la coupe d'Alsace U16, Championne d'Alsace UNSS Lycée, victoire en slalom aux Journées Françaises à MELLAU (Autriche), 2ème au classement général de la Coupe des Vosges U 18, 1ère au classement général des Journées Françaises à MELLAU (Autriche).

Elle réussit à 17 ans son test technique pour la formation de moniteur ESF.

Élise décide finalement d'arrêter la compétition à 18 ans pour se consacrer à ses études d'infirmière, métier qu'elle exerce aujourd'hui



Nathan GERARD – Vice-champion d'Alsace de tennis de table.

Nathan a commencé la pratique du tennis de table à l'âge de 6 ans dans le club du village (Tennis de Table de Wolfgantzen TTW). Il ne s'agissait d'abord que d'un loisir mais il a très vite pris goût à cette activité sportive qui s'est transformée en véritable passion. Au fur et à mesure des entraînements avec Fabrice ARNOULD et Philippe LUIS, il a progressé.

Depuis, il a participé activement à plusieurs compétitions départementales ainsi que régionales.

A ce jour, il a été titré plusieurs fois champion du Haut-Rhin dans différentes catégories ainsi que deux fois Vice-champion d'Alsace.



Lumière sur nos sportifs



Gérard KLETHI Champion de badminton



Gérard est un « hyper actif » depuis son plus jeune âge. Le sport fait partie intégrante de sa vie. Ses premiers exploits sportifs remontent aux années 60 alors

qu'il vit au Maroc avec ses parents : en 1961, il est champion du Maroc du 80 m cadet en athlétisme, en 1967, champion du Maroc en Rugby sénior à RABAT.

Il revient en France et s'installe dans les Landes. Il y pratique le squash où il remporte le titre de champion d'Aquitaine par équipe. Il découvre le Badminton en 1981, une véritable passion naît pour ce sport. En 5 ans, il crée 12 clubs, fonde et préside le Comité départemental des Landes jusqu'en 1999. Il entraîne également des équipes de jeunes espoirs.

Il joue pendant 30 ans dans le club de Saint Pierre du Mont où il remporte de nombreux titres de champion des Landes en simple et en double.

Il est de retour en Alsace depuis 2013 (sa terre natale) où il intègre le club de SUNDHOFFEN. Depuis 2018, il fait partie de l'équipe de France vétérans. Il a participé à plusieurs championnats de France et d'Europe mais n'a malheureusement pas atteint le podium.

Cette année, probablement sa dernière année de compétition, il est qualifié pour le championnat d'Europe en Belgique fin août et le championnat de France à GIEN en novembre. Nous lui souhaitons une place sur le podium, qui serait pour lui une belle consécration d'une vie d'engagement envers ce sport qu'il chérit tant !

Yvette CORNIAUX Championne de France de tir à l'arc.

Yvette pratique le tir à l'arc depuis 1997. Elle a pris sa 1^{ère} licence en 1998 à l'Arc club de Sainte Croix en Plaine en arc classique.



Elle pratique aujourd'hui au club Les archers de Volgelsheim, en catégorie S3 Arc à poulie. Elle s'entraîne régulièrement chez elle ou au club-house du complexe sportif de VOLGELSHEIM.

Yvette participe à de nombreuses compétitions et termine à chaque fois sur le podium ! C'est une grande championne dans sa catégorie et évolue à un niveau national.

Les principaux titres de son palmarès dont elle est particulièrement fière :

- Vice- championne de France des Clubs de la Défense le 22 juin 2024 à CLERMONT-FERRAND
- Championne de France Tir à l'Arc Extérieur distance nationale le 28 juillet 2023 à RIOM
- Championne de France des Clubs de la Défense le 24 juin 2023 à AUXERRE
- Vice-championne de France Tir Beursault le 1^{er} octobre 2023 à MONTFERMEIL
- Vice-championne de France TAE distance nationale le 23 juillet 2022 à RIOM.

Elle a, à son actif, plus d'une vingtaine de titres de Championne régionale et départementale au niveau FFTA et Clubs de la Défense.

Après avoir été Secrétaire Générale du Comité Régional du Grand Est, elle occupe aujourd'hui la fonction de Présidente du Comité Départemental du Haut-Rhin depuis plusieurs années.

Lumière sur nos sportifs



Camille SCHWANDER – Championne de France de judo.

Camille a commencé le judo à 8 ans aux Arts martiaux de SUNDHOFFEN puis a suivi son entraîneur et a rejoint les Arts martiaux de COLMAR. Elle est ceinture noire 2^{ème} dan. Elle a pratiqué ce sport en compétitions pendant plusieurs années dont elle garde des souvenirs de moments forts et magnifiques.

Elle a remporté 10 titres de championne d'Alsace par équipe et s'est, par conséquent, qualifiée 10 fois pour les championnats de France 2^{ème} division.

Une année, elle a été sélectionnée avec son équipe pour les championnats de France 1^{ère} division par équipe. Individuellement, elle a de nombreux titres de championne d'Alsace et elle a été sacrée Championne de France 3^{ème} division en 2013 et championne de France 2^{ème} division en 2014.

Après la compétition, elle a enseigné cette discipline de nombreuses années à WETTOLSHEIM et à COLMAR.

Aujourd'hui Présidente du club de SUNDHOFFEN, elle a à cœur de transmettre sa passion aux jeunes et de faire découvrir ce sport par le biais de classes de découverte dans les écoles du secteur.

Les pompiers

CRÉMATION DES SAPINS



Les pompiers



SOIREE TARTES FLAMBEES ET MARCHÉ AUX PUCES

La soirée tartes flambées du 18 mai 2024 a battu son plein et a réuni un grand nombre de participants. Plus de 300 tartes flambées ont été servies par une équipe au top. La pluie est venue perturber un temps la soirée mais a été très vite oubliée, au vu de la fréquentation en hausse.

Le marché aux puces a connu un véritable succès avec 230 stands et la restauration a également attiré beaucoup de monde. Le temps était de la partie avec un beau soleil radieux.

Coup de chapeau à l'équipe de bénévoles, bien rodée, qui a œuvré tout au long de ce week-end. Une réussite de plus pour l'Amicale des pompiers du village.





DESTOCKAGE AMIANTE-CIMENT

La communauté de communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) renouvelle en **fin d'année 2024 l'opération de déstockage d'amiante-ciment pour les particuliers**. Comme les années précédentes, les éléments en amiante/fibrociment doivent être démontés et conditionnés par les usagers dans le respect des règles de sécurité propres à ce type de matériau. La CCARB organise uniquement le regroupement en vue du transport et du traitement de ces déchets.

Les **équipements de protection individuelle** (gants, masque, combinaison) **et de conditionnement** (film spécial amiante, big-bag) sont entièrement financés par la communauté de communes.

Le **coût de traitement*** est, quant à lui, financé à hauteur de **50 % par la communauté de communes et 50 % par l'usager, dans la limite d'une tonne**. Au-delà d'une tonne, le traitement est entièrement à la charge de l'usager.

** A titre indicatif, le prix de traitement s'élevait à 120€ HT/tonne en 2023.*

Le **coût de transport** est pris en charge par la communauté de communes, **dans la limite de 5 tonnes par usager**. A partir de 5 tonnes, un demi-forfait pour une rotation* sera facturé et un forfait complet pour 10 tonnes.

** A titre indicatif, une rotation s'élevait à 720€ HT en 2023.*

Les inscriptions sont à faire auprès de la communauté de communes **avant le 15/09/2024**. Vous recevrez, dès lors, un courrier ou mail d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements de protection et de conditionnement, ainsi que les dates de dépôt de l'amiante au lieu indiqué.

Pour s'inscrire, veuillez remplir en ligne le formulaire au lien suivant :

<https://forms.gle/y3r7eSXb9CX1g3d17>

Ou contacter la communauté de communes au
03 89 72 02 54





BRULAGES ET USAGE DU FEU DANS LE 68

Par arrêté préfectoral du 28 décembre 2023, l'usage du feu et des brûlages a été réglementé.

Cet arrêté fixe les dispositions relatives à l'emploi du feu dans tout espace naturel en vue de la préservation de la flore, de la faune, des biotopes et de la fonctionnalité des milieux naturels et de la prévention du risque d'incendie de forêt et de végétaux dans le département.



- Il est défendu à toute personne autre que le propriétaire de terrains, ou autre que les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire, de faire usage, de porter ou d'allumer du feu (y compris de fumer) dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci.
- Le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous déchets végétaux appelés « déchets verts » issus des parcs, des jardins et espaces verts, produits par les particuliers ou les collectivités, **est interdit**.
- **Pendant la période du 15 mars au 30 septembre**, il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu ou de jeter des objets en ignition dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci.

Il est interdit à quiconque de fumer dans les bois et forêts et **à moins de 200 mètres de ceux-ci**.

Du 1^{er} octobre au 14 mars, les déchets végétaux issus de la gestion forestière peuvent être brûlés sur place par les propriétaires fonciers et leur ayants-droit dans des conditions telles que la sécurité des personnes et des biens soit garantie et sans créer de gêne notable pour le voisinage. Elles ne devront quitter aucun foyer sans avoir assuré sa complète et parfaite extinction. Le brûlage doit se faire entre 7h00 et 16h00.

- Les feux de cuisson (barbecue, plancha, réchaud, brasero, ...) réalisés dans un cadre privé sont autorisés dans les jardins attenants aux habitations, sur les terrains de camping, dans les parcs résidentiels de loisirs, à proximité des abris autour des étangs de pêche et dans les jardins familiaux sauf arrêté préfectoral spécial. Leurs utilisateurs doivent disposer en permanence d'une ressource en eau à proximité immédiate (extincteur, tuyau d'arrosage, ...).





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

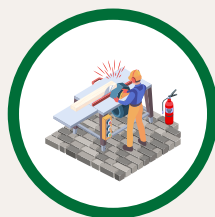
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans
un cendrier** (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un
extincteur à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant
le 112, le 18 ou le 114**
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
**La voiture n'est pas un
endroit sûr** car facilement
inflammable



**Rester informé de
la situation** et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

**AYONS LES
BONS RÉFLEXES**
feux-foret.gouv.fr

Liste des entreprises



PROFESSIONS MÉDICALES, COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRENEURS DE NOTRE VILLAGE.

ABC ATELIER CHRIS BIRAUD

Sanitaire, chauffage et énergies renouvelables.
2, rue du Champ de Tir
07 71 76 41 30
abcwolfgangtzen@orange.fr

ABTPRO

Bureaux d'étude, ingénierie bâtiment
5, rue de la Prairie
03 89 72 70 99

AGENCEMENT DESIGN BOIS

Pose, fabrication et conception de produits
11, rue des Forgerons
03 89 72 64 51
contact@agencement-adb.fr

ALLO BATI VERT PRESTATIONS (ABVP)

Revêtements sol et mur, sanitaires, chauffage
10 rue du Noyer
03 89 24 51 01
fpascuttini@yahoo.fr

ANOUEK PIN-UP

Sculptrice sur ballons
06 15 95 06 84
Anouk.sculpt.68@gmail.com

AS BATIMENT Sarl

Travaux de maçonnerie et gros-œuvre de bâtiment
3, rue des Forgerons
09 53 24 02 70 – 06 58 41 03 71
as.batiment@hotmail.fr

ATELIER DU CARROUSEL DES LYES

Atelier de couture et de créations
1 rue du Champ de Tir
06 37 15 72 53
lecarrousel-atelier@outlook.fr

AUTO JB PERFORMANCE

Atelier de réparation automobile
5, rue des Forgerons
03 68 07 40 02
autojbperformance@orange.fr

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE

Auto-école
2 C Rue Principale
03 89 72 53 33 – 06 62 14 53 33
Ae.vauban68600@gmail.com

BIO CLEAN CONCEPT

Nettoyage courant des bâtiments, services aux entreprises
25, rue Principale
ellispher.fr

CHARPENTERIE DUFNER

Charpente, couverture et zinguerie
8, rue de la Prairie
03 89 72 98 62
holzbau.dufner@wanadoo.fr

CHK ENERGIES

Electricité Générale, photovoltaïques, pompes à chaleur
11 rue des Forgerons
06 01 27 03 60
contact@chk-energies.fr

CREAFERM

Fenêtres tous matériaux, portes d'entrée, volets roulants et battants, portails, clôtures, stores et pergolas
2 rue Principale
03 89 86 13 53
contact@creaferm.com

DSK FERMETURES

Portes, fenêtres, volets, portes de garage, portails et clôtures.
11, rue des Forgerons
06 01 27 03 60
florent.koehl@dsk-fermetures.fr

DO MI FA

Aide à domicile
43, rue Principale
03 89 72 59 39
aide-a-domicile@domifa.fr

E.L.S.E

Entreprise générale d'électricité
2 A Rue Principale
06 71 38 22 99
else.ludwig@free.fr

ELSASS CONTROLE TECHNIQUE

9 rue des Forgerons
03 89 30 38 18
ben.68000casa@gmail.com

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

L. SCHERTZINGER
Entreprise d'électricité générale
56, rue Principale
03 89 72 56 14
schertzelec@aol.com

GREILSAMMER

Prestataires du transport et de la logistique
3, rue Principale
03 89 72 51 25
gf@greilsammer.com

HORNISCHER Alain

Commerce de voitures
7 rue des Forgerons

JS PISCINES

Construction et réparation de piscines, spas et saunas
4, rue des Pommiers
07 83 41 03 00
contact@jspiscines.fr

KNAUF

Solutions d'aménagement intérieur et d'isolation thermique et acoustique des bâtiments
ZA - Rue Principale
03 89 72 11 00
www.knauf.fr

KORKMAZ GROUPE

Entreprise spécialisée dans le second œuvre
44, rue Principale
06 89 43 17 19
korkmazgroupe@gmail.com

Liste des entreprises



LE CASIER MARAICHER

Maraîcher GRAETZ

Rue de la Forêt

06 69 21 34 28

MOBASOLAR

Solutions performantes, solides et fiables, dans le domaine de l'énergie solaire

10, rue des Serruriers

03 89 41 35 96

www.mobasolar.com

POLY-TOITURES

Travaux de couvertures

6 rue des Forgerons

03 89 79 16 77

RECK

Maîtres zingueurs

1, rue des Serruriers

03 89 72 81 57

info@reckcouverture.fr

REHATRANS

Fabrication, import et distribution des produits aux revendeurs de matériels médicaux

4, rue des Forgerons

03 89 79 17 77

info@reha-trans.fr

RESTAURANT KASTENWALD

Menu du jour et restaurant

37, rue Principale

03 89 27 39 99

restaurant.kastenwald@gmail.com

SARL SAVEURS ET FRAICHEUR BIO

Paniers bio locaux

3, Rue des Serruriers

03 89 23 78 37

<http://www.lepanierfraicheurbio.fr>

SAV DISTRI CHAUFF

(Denis DOIMO)

Vente, installation de climatisation

2A, rue du Champ de Tir

03 89 72 80 97

STYLE AUTOS

Vente et montage de pneus, mécanique

2B, Rue Principale

03 89 27 70 71 – 06 81 25 56 45

stylepneus@hotmail.fr

TAXIS HEITZLER

2 Impasse des Aubépines

03 89 72 72 87

taxis.heizler@gmail.com

CABINET DE KINESITHERAPIE ET OSTEOPATHIE

2, rue des Artisans

Kinésithérapie 03 89 72 96 57

Ostéopathie 07 86 84 72 84

doctolib.fr

CABINET D'ORTHOPHONIE PIRKENNE/PERRIN

Bilan et rééducation

orthophonique

10, rue des Artisans

03 89 27 65 49

CABINET D'ORTHOPHONIE

Camille CHICHE

5 rue du Noyer

06 59 28 94 45

<http://Perfactive.fr>

CABINET D'ORTHOPTIE

SCHWANDER

CABINET D'ORTHOPHONIE

MURER

21, rue des Artisans

03 89 22 75 50

CABINET INFIRMIER

Cabinet et soins à domicile

33, rue Principale

03 89 72 36 98



Etat civil juin 2024

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

M. Fernand BOLLIN
90 ans le 20/03/2024

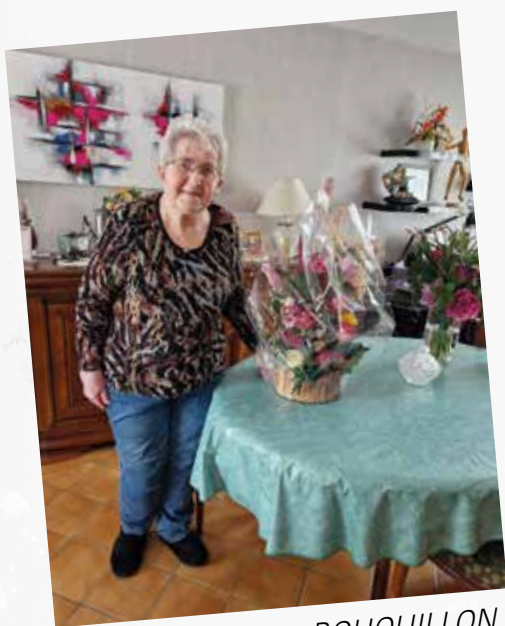
Mme Madeleine BOUQUILLON
80 ans le 15/04/2024

M. Raymond LEGRAND
80 ans le 01/05/2024

M. François WEYMANN
85 ans le 23/04/2024



M. Fernand BOLLIN



Mme Madeleine BOUQUILLON



M. Raymond LEGRAND



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALSACE RHIN-BRISACH

16 rue de Neuf-Brisach

68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 56 49

www.paysrhinbrisach.fr

Economie, tourisme, manifestation, petite enfance, jeunesse,
assainissement, déchets

NUMÉROS UTILES

POMPIERS :18 ou 112 (portable)

SAMU :15

GENDARMERIE :17

GENDARMERIE Neuf-Brisach :03 89 72 56 87

BRIGADE VERTE :03 89 74 84 04

COMCOM BUS :03 89 72 00 50

CENTRE ANTI-POISON STRASBOURG :03 88 37 37 37

SOS MAINS MULHOUSE :03 89 32 55 07

SPA COLMAR :03 89 41 16 53

GAZ – ELECTRICITE - EAU :

Urgence gaz (N° vert) 0 800 47 33 33

Raccordement gaz : 09 69 36 35 34
ou www.grdf.fr

Urgence électricité VIALIS : 0 806 807 810

VIALIS standard : 03 89 72 29 90

EAU – Syndicat de la Plaine du Rhin : 03 89 72 69 55



Mairie de Wolfgantzen

35, rue Principale

03 89 72 57 70

mairie@wolfgantzen.fr

<https://www.wolfgantzen.fr>

Ouverture au public :

Lundi et vendredi de 09 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 19 h